TABLE OF CONTENTS

Page

CHAIRMAN'S REPORT 3

MANDATE OF THE CORPORATION 5

COMPOSITION OF THE BOARD 6

ACTIVITIES OF THE CORPORATION 7

A - Meetings 7

B - Utilization of Facilities 9

C - Programs 9

D - Services 10

E - Renovations and Equipment Purchases 11

F - Administration 11

FINANCIAL STATEMENTS 13

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

September 15, 1985

The Honourable Richard B. Hatfield
Minister Responsible for Le Centre
communautaire Sainte-Anne
Legislative Assembly
Fredericton, N.B.

Mr. Premier:

Pursuant to subsection 11(1) of Le Centre communautaire Sainte-Anne Act, I have the honour of submitting to you the Annual Report of Le Centre communautaire Sainte-Anne for the fiscal year ended March 31, 1985.

In addition to the Corporation's financial statements, as audited by the Office of the Auditor General, for the period commencing April 1, 1984 and ended March 31, 1985, enclosed you will find a summary of the Corporation's activities.

Respectfully yours,

Pierre Dumas
Chairman

Le Centre communautaire
Sainte-Anne

CHAIRMAN'S REPORT

Mr. Premier:

I am pleased to submit to you the Annual Report of Le Centre communautaire Sainte-Anne for the fiscal year ended March 31, 1985.

During this period, the Corporation was active in matters relating to the following areas of interest: utilization of facilities, equipment purchases, renovations, programming and administration. All these topics are discussed in detail on the following pages.

I would like, however, to highlight the major activities of the past year:

A) SERVICES AND FACILITIES

Since its opening, the Corporation has made a real effort to allocate its facilities to meet the needs of the community. One need only mention the following facilities:

— The art gallery was the site of several arts and crafts exhibits while being a meeting room before becoming in successive order, a day care centre, a temporary regular classroom for the École Sainte-Anne before permanently becoming one of the premises of the Petit monde de Franco (kindergarten);

— The relocation of the Librairie Trouve-Tout to King's Place freed this room and is now used to receive more children from the preschool program;

— The Provincial Language Training Centre had to leave the Centre to make room for the students of École Sainte-Anne whose numbers went up from 367 in January 1978 to approximately 520 in 1984. In addition, walls were put up in the activity room to make an additional classroom for the primary level;

— The administrative offices of the Cercle Français and Le Centre now have permanent facilities following the relocation of the Corporation's secretarial offices near the door of the main entrance.

Over the past year, the use of the premises has stabilized.

Le Centre continues to provide the regular services and this year we have added a liquor service as we obtained a permanent license, during non-school hours.

B) PROGRAMMING

The Corporation continues to retain on a contractual basis the services of a program facilitator who is responsible for encouraging the implementation of the plan of action for community development. She works in close co-operation with the current volunteer organizations or with volunteers wishing to offer services to the community in the following fields: visual arts and craft trades, sports and recreation, shows and films, music and theatre presentations, social activities, adult education, information and promotion, newcomers welcome service, Richelieu summer camp, community radio and many others.

Realizing that the Fredericton community risked the possibility of not seeing the "100 pour 200" show, Le Centre accepted the challenge three weeks before the show. The show's success was unexpected not only because it was sold out but especially because of the impact on the community which was inspired: Anxious to relive such an experience, volunteers formed a show committee.

Another project deserves to be mentioned: the tapestries. In co-operation with the Société d'histoire de la Rivière Saint-Jean, the Centre initiated a tapestry project on the Acadian people. This vast project was also seriously being considered by Dr. Yvan Crowell, a man whose reputation is already well established. Le Centre is pleased to have participated in the creation of a work which will be added to the cultural treasure of Acadia.

Generally, the 1984-85 year experienced a stimulating programming. As a result of a more efficient and varied diffusion of information, the programmes promoted community involvement in activities and the dynamic energy of the francophone community in the Fredericton area.

C) ADMINISTRATION

The 1984-85 year unfolded in a climate of uncertainty with respect to the decision-making and administrative structure in the light of the Preliminary Report of the Task Force on school-community centres, generally known as the Paul Léger Report. In fact, the volunteer representatives of School Board No. 51, the Cercle Français and the Corporation negotiated about nine months on this question and ended up in an impasse. Faced with this situation, the Corporation convened a meeting of the francophone population of the Capital and invited them to give an idea of their will to the Corporation and its Minister. The public meeting was convened for the end of April 1985.

As a result of the co-operation of the Department of Education and the Deputy Minister of the Office of the Premier, the Corporation signed an agreement establishing a formula which enabled the rent of the École Sainte-Anne to be fixed systematically. This agreement clarified the responsibilities of School Board No. 51, the Department of Education and the Corporation with respect to the financial management of the Corporation.

Following a study by a firm of consultants, the Corporation decided to automate the accounting, which enabled the elimination of a managerial position and a redistribution of responsibilities among Corporation personnel. This decision of the Corporation allowed for an increase in efficiency and productivity.

I would like to take this opportunity to express my sincere thanks to the volunteers sitting on the Board of Directors who have generously agreed to serve an additional one-year term. Their devotion and dynamism have enabled Le Centre to remain the nucleus of the Fredericton francophone community's development.

Finally, I wish to pay special tribute to the contribution and administrative support provided by Le Centre's staff, reflecting their constant efforts to ensure the full development of the francophone community in Fredericton.

Owing to the commitment of the volunteers working with the francophone community organizations and the financial support of the Government of New Brunswick, Francophones in the Fredericton area have reason to be proud of their Centre, a source of personal, community and educational development.

Respectfully,

Pierre Dumas
Chairman

MANDATE OF THE CORPORATION

Le Centre communautaire Sainte-Anne is a Crown Corporation responsible for administering, in the name of the Province of New Brunswick, a community-school center serving primarily the francophone community in the Fredericton region. The Premier of the Province reports to the Legislative Assembly on behalf of the Corporation.

Le Centre communautaire Sainte-Anne Act was assented to by the Legislative Assembly of New Brunswick on June 16, 1977.

This legislation stipulates that Le Centre must:

— provide educational facilities to l'École Sainte-Anne

— provide community facilities

— provide facilities for a language school operated by the Province

— organize cultural and community activities.

The Corporation's Board of Directors is composed of eleven members appointed by the Lieutenant-Governor in Council. The Board of Directors may employ a general manager and such other employees as are necessary to carry out the objectives of the Corporation.

In addition to l'École Saint-Anne, Le Centre contains the Bibliothèque Dr Marguerite-Michaud, the Caisse Populaire de Fredericton, the administrative offices of Le Cercle Français de Fredericton and of the Sainte-Anne-des-Pays-Bas parish, a gymnasium and playgrounds, a cafeteria, a 420-seat theatre, and a preschool sector which takes in the kindergarten, pre-kindergarten and day care centre. Finally, the Francophone Scout District built a camp on Le Centre's grounds. The Language School left the Centre for other premises in August 1983 in order to make space available to meet the expanding needs of l'École Sainte-Anne.

COMPOSITION OF THE BOARD OF DIRECTORS

According to subsection 2(2) of Le Centre communautaire Sainte-Anne Act, the Board of Directors is appointed by the Lieutenant-Governor in Council in the following manner:

— Three persons nominated by the Premier;

— one person nominated by the Minister of Education;

— one person nominated by the Minister of Supply and Services;

— one person nominated by the School Board;

— one person nominated by the Minister responsible for the Language School;

— four persons representing the francophone community of Fredericton nominated from names submitted by francophone associations in Fredericton.

The Board of Directors elects its officers following the appointments by the Lieutenant-Governor in Council.

The members of the Corporation's Board of Directors for 1984/85 are:

Pierre Dumas, Chairman
Bernard-Marie Thériault, Vice-Chairman
Raymond Michaud, Secretary-Treasurer
Michel Carrier
Claire Dionne
Margot Lévesque
Elden McLaughlin
Gilbert Ouellette
Pauline Roy
Léopold St-Laurent

The Management Committee is chaired by the Secretary-Treasurer, Mr. Raymond Michaud. The other members of the Committee are Claire Dionne, Nicole Dupéré, Gilbert Ouellette, and Léopold St-Laurent.

The Program Committee is chaired by Bernard-Marie Thériault, the Vice-Chairman of the Corporation. The other members of the Committee are Michel Carrier, Margot Lévesque, Elden McLaughlin and Pauline Roy.

The Chairman of the Board of Directors is an ex-officio member of the committees. The General Manager acts as the non-voting executive-secretary of the Board and the committees.

ACTIVITIES OF THE CORPORATION

A - MEETINGS (TOPICS DISCUSSED)

April 10, 1984

1) École Sainte-Anne rent.
2) Adoption of the quarterly financial report.
3) Technical services support.
4) Information from the Board of Directors.
5) Services agreement with the community organizations.
6) Ratification of decisions of committees.
7) Appointment to the Dr. Marguerite-Michaud Library Board.
8) Appointment to the Permanent Work of Arts Collection Committee

June 27, 1985

1) Presentation by the consulting firm of the establishment plan of Le Centre staff.
2) Acceptance and implementation of the consulting firm's report.
3) Study of data processing needs by the consulting firm.
4) Correspondence with the Cercle Français.
5) Policy for follow-up to any request or complaint from the community.

August 29, 1984

1) Formula and budget process of Le Centre: Adoption of recommendations to the Office of the Premier.
2) Adoption of restructuration of the staff establishment plan following the recommendations of the consultant.
3) Adoption of quarterly financial report.
4) Adoption of school cafeteria menu and price list for 1984-85.
5) Purchase of software for data processing system.
6) Adoption of service agreement with the Community College.
7) Thanks to volunteer organizers of the "100 pour 200" show.

September 19, 1984

1) Study of implications of Le Centre's General Manager as President of the Cercle Français.
2) Extension of program facilitator's contract.

August 15, 1984

1) Resignation of General Manager as President of the Cercle Français.
2) Adoption of 1985-86 budget estimates.
3) Renewal of snow removal contract.
4) Extension of program facilitator's contract.

December 13, 1984

1) Adoption of revised 1984-85 budget.

2) Authorization to get public tenders for the control system services contract.

3) Purchase of the Dr. Marguerite Michaud Library photocopier.

4) Adoption of agreement with the Department of Supply and Services on major repairs to the Le Centre building.

5) Appointment of Le Centre's representative to the Dr. Marguerite-Michaud Library Board.

6) Installation of liquor storage in another room.

7) Increase in the use of facilities in the period preceding the holiday season.

8) Assessment of community programming and development action plan.

9) Extension of program facilitator's contract.

10) Increase in the number of hours per week of information officer.

11) Review of internal information bulletin.

12) Consultation regarding the policy on arts and crafts commercial exhibits.

13) Mandate of Management Committee to study the agreement with the Groupe scout-guide.

14) Information on insurance for scout building.

January 16, 1985

1) Study of financial assistance request of the Cercle Français.

January 30, 1985

1) Acceptance of request of the Petit monde de Franco (preschool sector) to do renovations and buy equipment costing $ 11,800.00.

2) Adoption of community development action plan for January-June 1985.

3) Study of Credit Union's request to have its offices relocated elsewhere in Le Centre.

4) Study of the request by the Cercle Français to extend the liquor license of Le Centre to the toit-terrasse (roof patio).

5) Adoption of a formula to determine the rent for École Sainte-Anne.

6) Study of refunding the School Board.

7) Study of making a storage place and cloakroom at the main entrance.

8) Adoption of rental rate of van used by the Student Council of École Sainte-Anne.

9) Ratification of decisions of committees.

10) Information on the administrative structure of Le Centre.

11) Request to the Office of the Premier concerning access of Le Centre Staff to positions in Part I of the Public Service.

February 26, 1985

1) Follow-up to Office of the Premier concerning access to the Public Service.

2) Information on developments concerning Le Centre's administrative structures.

3) Resignation of Raymond Michaud.

4) Appointment of Nicole Dupéré as Treasurer and Chairperson of the Management Committee.

5) Change of Corporation signatories.

6) Acceptance of request for inclusion of toit-terrasse in liquor license.

7) Decision to forget amount receivable from School Board No. 51.

8) Adoption of quarterly financial report.

9) Adoption of agreement with Groupe scout-guide for major repairs to scout building.

10) Study of services protocol with the Parish Council.

March 21, 1985

1) Information on the state of negotiations on the administrative structures of Le Centre.

2) Letter to Premier on Le Centre's administrative structure.

3) Convening of a public meeting for April 28 to discuss the decision-making and administrative structure of Le Centre.

B - UTILIZATION OF FACILITIES

The following facilities are contained in Le Centre communautaire Sainte-Anne building:

1) The École Sainte-Anne, which includes students from Grades 1 to 12;

2) Le Petit monde de Franco which takes in children from 2 to 5 years of age in the following programs: kindergarten, pre-kindergarten, le Coin des bouts d'choux, day care centre, and kindergarten for francophone children who need to upgrade their French to be accepted in the regular program;

3) the Dr. Marguerite-Michaud Library, serving students and the French-speaking community in the Fredericton region;

4) the theatre, used for cultural presentations, as a school auditorium, movie theatre, convention or public meeting room and church;

5) the gymnasium, which includes two squash courts, generally used by the École Sainte-Anne on school days, and by the adult community on evenings and weekends;

6) the administrative offices of the Caisse Populaire de Fredericton, the Sainte-Anne-des-Pays-Bas parish, and the Cercle Français de Fredericton;

7) meeting rooms;

8) grounds, including an adventure and traditional playground, soccer field, softball diamond, and two tennis courts;

9) the scout camp in the woodlot at the corner of Priestman and Regent Streets.

There was a stabilization in the permanent use of facilities: Room B-238 used as a small meeting room became the liquor storage room under the permanent liquor license service.

C - PROGRAMS

The Corporation implemented a community development action plan intended for the following target populations in the Fredericton area: (1) the francophone population and organizations, (2) Francophiles and (3) the anglophone population. In addition, the action plan conforms to the general goals of Le Centre communautaire Sainte-Anne stipulated in clause 2 of its General Regulations:

1) Encourage the development of the French language in the Fredericton area by establishing a social environment for French-speaking persons;

2) promote and ensure the cultural presence of the francophone community in the Fredericton area by focusing on Acadian cultural expression;

3) encourage the development at all socio-economic levels of the community life of Francophones in the Fredericton area.

The Corporation has made a thorough study of the program needs of the francophone community in the Fredericton area. Under its mandate established in Le Centre communautaire Sainte-Anne Act, the Corporation has actively involved itself in community development. In fact, the Corporation has developed an action plan and has continued to retain the services of a program facilitator on a contractual basis and this has been greatly appreciated by the francophone community as a whole.

The community development action plan is a tool in the hands of the community which enables it to encourage the involvement of community organizations in planning, implementing and assessing the programming.

With respect to programming, the Corporation set itself the following objectives:

1) Facilitate the programming of existing organizations;

2) facilitate the establishment of organizations interested in offering community services.

The action plan addressed the following fields of activities: Arts and crafts, sports and recreation, shows and films, music and theatre presentations, social activities, adult education, information and promotion, newcomers welcome service, Richelieu summer camp, community radio.

The "100 pour 200" show proved to be a success beyond the hopes of the organizers of whom fifty were volunteers. This cultural event gave the community a taste for other shows, more specifically a season series. Result: Establishment of a show committee.

An increase in the frequency of and participation in the activities was noted. The organizations tended to group together to plan activities. There was a significant increase in the number of arts and crafts exhibits and a much higher involvement in shows of the Théâtre populaire d'Acadie. About 100 people per semester took the evening classes given by the Community College. The newcomers welcome evening in October was appreciated by the 250 participants.

In the information field, the information services of Le Centre encouraged the dynamic development of the community via the written and electronic media on a local and provincial level, both francophone and anglophone. In addition, a poster grouping together the logos of community organizations encourages the promotion of activities. In the January to June 1985 action plan, the Corporation initiated:

(1) Projects intended for youth in the International Youth Year;

(2) a tapestry project on the Acadian people in co-operation with Dr. Yvan Crowell and the Société d'histoire de la rivière Saint-Jean.

Thanks to a stimulating program, francophone citizens in the capital are interested in participating in their own social, cultural, religious, athletic and educational development.

D - SERVICES

Le Centre communautaire Sainte-Anne provides the francophone community in the Fredericton area with the following services:

1) Reservation and preparation of rooms.

2) School and community cafeteria service.

3) Reservation and maintenance of Richelieu Club van.

4) Community information service.

5) Financial assistance to community and extra-curricular school programs.

6) Technical services for social and cultural activities.

7) Welcome service for newcomers.

8) Supervision during evenings and weekends.

9) Creation of student employment: Janitors, attendants, stagehands, sound and light operators, guides/hostesses, box office, cloakroom, projectionists, summer projects.

10) Permanent art collection.

11) Post office box service to francophone volunteer organizations.

12) Sorting and distribution of mail to tenants and francophone community organizations.

E - RENOVATIONS AND EQUIPMENT PURCHASE

In order to meet the needs of the community and to maintain the good upkeep of the building, the Corporation authorized the following renovations and equipment purchases:

1) Purchase of a photocopier (Dr. Marguerite-Michaud Library).

2) Renovations and equipment for the preschool sector (Le Petit monde de Franco).

3) Purchase and installation of software for automated accounting.

4) Painting of gymnasium.

F - ADMINISTRATION

Following the preliminary report of the Task Force on School-Community Centres, the Corporation did a thorough study of the decisional structure of the Corporation. The Corporation participated in the discussions on this matter with the representatives of the Cercle Français and School Board No. 51. Faced with the deadlock in the talks between the three parties, the Corporation convened a public meeting at the end of April 1985 in order:

1) To inform the francophone community of the progress of the above-mentioned organizations on the future of Le Centre as to its decisional and administrative structure;

2) to consult the community as to the best way of offering it the existing or future services;

3) to ask the community what it wished the Corporation to recommend to the Premier.

The Corporation and the Minister of Education signed an agreement establishing a formula systematically determining the rent for École Sainte-Anne. This agreement enabled the decisional status of the Department, School Board No. 51 and the Corporation to be clarified. In addition, it greatly simplified the budgetary and accounting process of the Corporation. The Corporation is indebted to the late Arthur Parks for having facilitated the solution of this matter.

Following the study of the firm of consultants, the Corporation adopted all the recommendations, including the cutback on one managerial position and a new distribution of staff responsibilities in order to increase its productivity. The Corporation also accepted another recommendation from the same firm to automate its accounting, ever concerned with improving its efficiency.

Following the Corporation's application, the Liquor Licensing Board gave permission to Le Centre to provide liquor service under a permanent special premises license - cultural.

Finally, the Corporation concluded formal agreements with the following organizations to ensure the physical integrity of the building and improve the community programming:

1) Department of Supply and Services (major renovations);

2) Department of Community Colleges - Dieppe College (adult evening courses)

3) Groupe scout-guide (renovation of scout building).

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

FINANCIAL STATEMENTS

31 MARCH 1985

AUDITOR'S REPORT

Board of Directors
Le Centre communautaire Sainte-Anne
Fredericton, New Brunswick

I have examined the balance sheet of Le Centre communautaire Sainte-Anne as at 31 March 1985 and the statements of revenue and expenditure and surplus for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Corporation as at 31 March 1985 and the results of its operations for the year then ended in accordance with the accounting policies set out in Note 1 to the financial statements applied on a basis consistent with that of the preceding year.

J. S. Astle, F.C.A.
Auditor General

Fredericton, N.B.
June 19, 1985

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
BALANCE SHEET
31 MARCH 1985

	1985	1984
ASSETS		
Current assets		
Cash and term deposits	$182,438	$ 79,218
Accounts receivable - trade	5,361	55,158
- bar	207	——
Prepaid expenses	9,625	9,474
Bar inventory	2,275	——
	$199,906	$143,850
LIABILITIES AND SURPLUS		
Current liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities - trade	$ 47,529	$ 13,032
- bar	327	——
	47,856	13,032
Surplus	152,050	130,818
	$199,906	$143,850

Approved by the Board

.....Pierre Dumas....., Chairman

.....Nicole Dupéré....., Member

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURE
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1985

	1985	1984
Revenue		
Grant - Province of New Brunswick	$368,100	$181,300
- Federal government	——	54,663
Rent - School District #51 (Note 1(d))	248,102	294,519
Recoveries - language school	——	54,165
Rental of space	25,243	29,960
Interest on bank deposits	6,713	8,571
Bar	9,200	——
Social activities	6,624	——
Other	9,154	40,296
	673,136	663,474
Expenditure - ordinary		
Salaries and employee benefits	233,806	255,168
Other services (Schedule A)	309,532	270,149
Materials and supplies (Schedule B)	44,351	48,999
Contributions	18,968	8,871
	606,657	583,187
Expenditure - capital		
Building and land	——	4,430
Furniture and equipment (Schedule C)	45,247	42,919
	45,247	47,349
Total expenditure	651,904	630,536
Excess of revenue over expenditure for the year	$ 21,232	$ 32,938

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
STATEMENT OF SURPLUS
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1985

	1985	1984
Balance, beginning of year	$130,818	$ 97,880
Excess of revenue over expenditure for the year	21,232	32,938
Balance, end of year	$152,050	$130,818

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 1985

1. Summary of significant accounting policies

a) Basis of accounting

The Corporation's financial transactions are recorded in accordance with the accrual basis of accounting whereby the revenues and expenditures are allocated to the year in which they are earned or incurred irrespective of the date on which the related cash transactions are effected. In keeping with this accounting procedure, the contributions from the Province are recorded in the year to which they apply.

b) Material, supplies and capital expenses

The accounting policy of the Corporation is to charge these purchases to expense in the year in which they are incurred. For information purposes, a summary of the capital expenses of the Corporation since the beginning of its operations is presented in Note 2.

c) Expenses assumed by the Province of New Brunswick

The construction costs of the building used by the Corporation and certain repairs and improvements have been paid by the Department of Supply and Services. These transactions are not reflected in the financial statements of the Corporation.

d) Changes in financial statement presentation

Beginning with the 1984-85 year, school district 51 remits a predetermined monthly rental to the Corporation on behalf of l'école Sainte-Anne. In prior years the district remitted a specified percentage of the actual shareable costs of the Centre. This change results in the elimination of the presentation of shareable and non-shareable costs that were disclosed in prior years' financial statements.

2. Summary of capital expenses

The following table presents capital expenses incurred by the Corporation since the beginning of its operations in 1977

	Balance at 31 March 1984	Purchases for the year	Balance at 31 March 1985
Building and land	$164,222	$ ——	$164,222
Furniture and equipment	313,327	45,247	358,574
Other	12,632	——	12,632
	$490,181	$45,247	$535,428

3. Adjustment - Accounts receivable

A decision by the Board of Directors to nullify the 1984 accounts receivable from School District #51 resulted in an increase in expenditure of $7,943 in 1985.

4. Comparative figures

Comparative figures for 1984 have been reclassified where necessary to conform with the 1985 presentation.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
SCHEDULES TO STATEMENT OF REVENUE AND EXPENDITURE
FOR THE YEAR ENDED 31 MARCH 1985

	1985	1984
Schedule A - Other services		
Adjustment - Accounts receivable (Note 3)	$ 7,943	$ ——
Electricity	119,547	106,992
Cleaning	95,132	97,688
Water and sewage	4,455	4,769
Snow removal	4,050	2,919
Service and inspection contract	6,767	6,736
Garbage collection	1,208	1,200
Telephone	7,194	6,259
Building repair	23,137	9,284
Rental	7,267	7,211
Equipment repair	3,203	909
Photocopying	906	443
Entertainment	1,552	508
Catering	1,163	2,207
Publicity	1,596	1,476
Internal communications	281	393
Travelling expenses	2,269	1,243
Stamps	818	654
Security	1,308	2,056
Repair and maintenance of parking lot	200	785
Registration fees	340	401
Exterminating services	294	336
Professional services	6,125	744
Printing	186	4,265
Other	1,842	9,494
Insurance	1,446	702
Motor vehicle repair	1,126	475
Bar expenses	8,177	——
	$309,532	$270,149
Schedule B - Material and supplies		
Agricultural and horticultural products	$ 191	$ 487
Sanitary supplies	3,801	4,254
Tools and accessories	582	284
Office supplies	5,251	5,409
Structural supplies and material	18,595	19,610
Salt and sand	381	3,566
Books and subscriptions	325	194
Cleaning materials and supplies	728	——
Other	4,318	6,233
Theatre supplies	5,997	6,115
Gasoline, oil and grease	2,922	2,157
Other - motor vehicle	1,260	690
	$ 44,351	$ 48,999
Schedule C - Furniture and equipment		
Theatre	$ 13,680	$ 14,042
Library	8,969	5,674
Cafeteria	4,233	——
Gymnasium	——	75
Art works	2,112	4,761
Other	16,253	18,367
	$ 45,247	$ 42,919

TABLE DES MATIÈRES

Page

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT 3

LE MANDAT DE LA SOCIÉTÉ DU CENTRE 5

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 6

LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ 7

A - Les réunions 7

B - L'utilisation des locaux 9

C - La programmation 9

D - Les services 10

E - Les aménagements et les achats d'équipement 11

F - L'administration 11

LES ÉTATS FINANCIERS 13

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

le 15 septembre 1985

L'Honorable Richard B. Hatfield
Ministre chargé de la Société du
Centre communautaire Sainte-Anne
L'Assemblée Législative
Fredericton (N.-B.)

Monsieur le Premier ministre,

Conformément à l'article 11(1) de la loi créant le Centre communautaire Sainte-Anne, j'ai l'honneur de vous soumettre le Rapport annuel du Centre communautaire Sainte-Anne pour l'année financière se terminant le 31 mars 1985.

En plus des états financiers de la Société tels que vérifiés par le Bureau du vérificateur général pour la période commençant le 1er avril 1984 et se terminant le 31 mars 1985, vous y trouverez un résumé des activités de la Société du Centre.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Premier ministre, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Le président

Pierre Dumas

Le Centre communautaire
Sainte-Anne

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Monsieur le Premier ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le Rapport annuel du Centre communautaire Sainte-Anne pour l'année financière se terminant le 31 mars 1985.

Durant cette période, la Société du Centre s'est penchéesur les questions touchant les domaines suivants: L'utilisation des locaux, les achats d'équipement, les aménagements, la programmation et l'administration. Tous ces sujets sont abordés de façon détaillée dans les pages subséquentes.

J'aimerais cependant souligner les faits saillants de l'année:

A) SERVICES ET LOCAUX

Depuis son ouverture, la Société du Centre a déployé des efforts réels pour accommoder les locaux au besoin de la communauté. Il s'agit de mentionner en passant les locaux suivants:

— La galerie d'art a été le site de quelques expositions artistiques et artisanales tout en étant une salle de réunion avant de cumuler successivement la mission de garderie d'enfants, de classe titulaire temporaire de l'École Sainte-Anne avant de devenir de façon permanente un des locaux du Petit monde de Franco (maternelle);

— le déménagement de la Librairie Trouve-Tout à King's Place a libéré cette pièce pour recevoir plus d'enfants du programme préscolaire;

— le Centre provincial de formation linguistique a dû déménager du Centre pour laisser la place aux élèves de l'École Sainte-Anne dont le nombre passait de 367 en janvier 1978 à environ 520 en 1984. De plus, on a monté des murs dans la salle d'activités pour créer une classe supplémentaire au niveau primaire;

— les bureaux administratifs du Cercle Français et du Centre sont devenus permanents suite à l'aménagement du secrétariat du Centre près de la porte de l'entrée principale.

Au cours de l'année courante, nous avons connu une stabilisation quant à la nature de l'utilisation des locaux.

Le Centre continue à offrir les services réguliers auxquels nous avons ajouté cette année le service de boisson dans le cadre d'une licence permanente durant les heures non-scolaires.

B - LA PROGRAMMATION

La Société du Centre a continué de retenir sur une base contractuelle les services d'une facilitatrice en programmation responsable de favoriser l'implantation du plan d'action de développement communautaire. Elle travaille en étroite collaboration avec les organismes bénévoles existants ou avec les bénévoles désireux d'offrir des services à la communauté dans les domaines suivants: Les métiers d'art visuel et d'artisanat, les sports et les loisirs, les spectacles et les films, l'animation musicale et théâtrale, les activités sociales, l'éducation adulte, l'information et la promotion, l'accueil des nouveaux-venus, le Camp d'été Richelieu, la radio communautaire et d'autres encore.

Constatant que la communauté de Fredericton risquait de ne pas avoir l'occasion de voir le spectacle de 100 pour 200, le Centre a accepté de relever le défi trois semaines avant le spectacle. Le succès du spectacle fut inespéré non seulement parce qu'il fut présenté à guichet fermé mais surtout en raison de l'impact sur la communauté qui en fut inspirée: Désireux de revivre une telle expérience, des bénévoles ont formé un comité de spectacles.

Il y a un autre projet qui mérite mention: Les tapisseries. En collaboration avec la Société d'histoire de la rivière Saint-Jean, le Centre a initié un projet de tapisseries sur le peuple acadien. C'est un projet d'envergure que caressait aussi le Dr Yvan Crowell dont la réputation n'est plus à faire. Le Centre est heureux d'avoir participé à la création d'un oeuvre qui s'ajoutera au trésor culturel de l'Acadie.

De façon générale, l'année 1984-85 a connu une programmation stimulante. Nourrie d'une diffusion plus efficace et plus variée de l'information, elle a favorisé la participation communautaire aux activités et le rayonnement du dynamisme de la communauté francophone de la région de Fredericton.

C - L'ADMINISTRATION

L'année 1984-85 s'est déroulée dans un climat d'incertitude concernant la structure décisionnelle et administrative dans le contexte du Rapport préliminaire sur l'étude des centres scolaires-communautaires, communément appelé le Rapport Paul Léger. En effet, les représentants bénévoles du Conseil scolaire no 51, du Cercle Français et de la Société du Centre ont négocié environ neuf mois sur la question pour aboutir à une impasse. Face à cette situation, la Société du Centre a convoqué une réunion de la population francophone de la capitale pour les inviter à donner à la Société du Centre et à son ministre une indication de leur volonté. La réunion publique a été convoquée pour la fin du mois d'avril 1985.

Grâce à la collaboration du ministère de l'Éducation et du sous-ministre du Cabinet du Premier ministre, la Société du Centre a signé une entente établissant une formule qui permettait de fixer le loyer de l'École Sainte-Anne de façon systématique. Cette entente clarifiait par le fait même les responsabilités du Conseil scolaire no 51, le ministère de l'Éducation et de la Société du Centre concernant la gestion financière de la Société.

Suite à une étude d'une firme d'expert-conseil, la Société a décidé d'automatiser la comptabilité, ce qui a permis l'élimination d'un poste cadre et une réaffectation des responsabilités au sein du personnel de la Société. Cette décision de la Société lui a permis d'augmenter son efficacité et sa productivité.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier sincèrement les bénévoles siégeant sur le Conseil d'administration qui ont généreusement accepté de servir un mandat supplémentaire d'un an. Leur dévouement et leur dynamisme ont permis au Centre de demeurer au coeur de l'épanouissement de la communauté francophone de Fredericton.

Je désire enfin souligner de façon particulière l'apport et le soutien administratif du personnel du Centre toujours soucieux de l'épanouissement intégral de la communauté francophone de Fredericton.

Grâce à l'engagement des bénévoles des organismes communautaires francophones et à l'appui financier du gouvernement du Nouveau-Brunswick, les francophones de la région de Fredericton ont raison d'être fiers de leur Centre, une source d'épanouissement personnel, communautaire et scolaire.

Respectivement,

Le président
Pierre Dumas

LE MANDAT DE LA SOCIÉTÉ DU CENTRE

La Société du Centre communautaire Sainte-Anne est une société de la Couronne responsable d'administrer au nom de la Province du Nouveau-Brunswick un centre communautaire- scolaire desservant principalement la communauté francophone de la région de Fredericton. Le ministre responsable de la Société du Centre auprès de l'Assemblée Législative est le Premier ministre de la Province.

La Loi régissant la Société du Centre communautaire Sainte-Anne a été adoptée à l'Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick le 16 juin 1977.

Cette législation stipule que le Centre doit

— fournir les installations scolaires à l'École Sainte-Anne;

— fournir des installations communautaires;

— fournir les installations pour une École des langues dirigée par la Province;

— organiser des activités culturelles et communautaires.

Le Conseil d'administration de la Société est composé de onze membres nommés par le Lieutenant-gouverneur en Conseil. Le Conseil d'administration peut embaucher un directeur général et les autres employés nécessaires pour réaliser la mission du Centre.

Outre l'École Sainte-Anne, l'on retrouve au Centre la Bibliothèque Dr Marguerite-Michaud, la Caisse Populaire de Fredericton, les bureaux administratifs du Cercle Français de Fredericton et de la paroisse Sainte-Anne-des-Pays-Bas, un gymnase et des terrains de jeux, une cafétéria, une salle de spectacles de 420 sièges et un secteur préscolaire où l'on y retrouve des programmes de maternelle, pré-maternelle et de garderie. Enfin, le District scout francophone a construit un bivouac sur les terrains du Centre. L'École des langues a quitté le Centre en août 1983 pour se loger ailleurs afin de libérer les installations pour accommoder les besoins grandissants de l'École Sainte-Anne.

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Selon l'article 2(2) de la Loi sur la Société du Centre, le Lieutenant-gouverneur en Conseil nomme au Conseil d'administration:

— Trois personnes proposées par le Premier ministre;

— une personne proposée par le ministre de l'Approvisionnement et des services;

— une personne proposée par le Conseil scolaire;

— une personne proposée par le Ministre responsable de l'École des langues et

— quatre personnes représentant la collectivité francophone de Fredericton choisies parmi les noms proposés par les associations francophones de Fredericton.

Le Conseil d'administration élit ses officiers suite à la nomination par le Lieutenant-gouverneur en Conseil.

Les membres du Conseil d'administration de la Société du Centre pour l'année 1984-85 sont:

Pierre Dumas, président
Bernard-Marie Thériault, vice-président
Raymond Michaud, secrétaire-trésorier
Michel Carrier
Claire Dionne
Margot Lévesque
Elden McLaughlin
Gilbert Ouellette
Pauline Roy
Léopold Saint-Laurent

Le Comité de gestion est présidé par le secrétaire- trésorier, Monsieur Raymond Michaud. Les autres membres du Comité sont Claire Dionne, Nicole Dupéré, Gilbert Ouellette et Léopold Saint-Laurent.

Le Comité de programme est présidé par Bernard-Marie Thériault, le vice-président de la Société. Les autres membres du Comité sont Michel Carrier, Margot Lévesque, Elden McLaughlin et Pauline Roy.

Le président du Conseil d'administration est membre ex-officio des comités. Le directeur général agit comme secrétaire-exécutif non-votant du Conseil d'administration et des comités.

LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A - LES RÉUNIONS (SUJETS TRAITÉS)

Le 10 avril 1984

1) Loyer de l'École Sainte-Anne.

2) Adoption du rapport financier trimestriel.

3) Service de soutien à la technique.

4) Information auprès du Conseil d'administration.

5) Entente de services avec les organismes communautaires.

6) Ratification des décisions des comités.

7) Nomination à la Commission de la Bibliothèque Dr Marguerite-Michaud.

8) Nomination au Comité de collection permanente d'oeuvres d'art.

Le 27 juin 1984

1) Présentation de la firme d'expert-conseil sur le plan d'établissement du personnel du Centre.

2) Acceptation et implantation du rapport de la firme d'expert-conseil.

3) Étude par la firme d'expert-conseil sur les besoins en informatique.

4) Correspondance avec le Cercle Français.

5) Politique pour donner suite à toute demande ou plainte provenant de la communauté.

Le 29 août 1984

1) Formule et processus budgétaire du Centre: Adoption des recommandations à l'intention du Cabinet du Premier ministre.

2) Adoption de la restructuration du plan d'établissement du personnel suite aux recommandations de l'expert-conseil.

3) Adoption du rapport financier trimestriel.

4) Adoption du menu et de la liste de prix de la cafétéria scolaire pour 1984-85.

5) Achat du logiciel pour système informatique.

6) Adoption de l'entente de services avec le Collège communautaire.

7) Remerciements aux organisateurs bénévoles du spectacle 100 pour 200.

Le 19 septembre 1984

1) Étude des implications du directeur général du Centre à titre de président du Cercle Français.

2) Extension du contrat de la facilitatrice en programmation.

Le 15 août 1984

1) Démission du directeur général à titre de président du Cercle Français.

2) Adoption des estimations budgétaires 1985-86.

3) Renouvellement du contrat de déneigement.

4) Extension du contrat de la facilitatrice en programmation.

Le 13 décembre 1984

1) Adoption du budget revisé 1984-85.

2) Autorisation d'aller aux soumissions publiques pour le contrat de services du système de contrôle.

3) Achat de la photocopieuse de la Bibliothèque Dr Marguerite-Michaud.

4) Adoption de l'entente avec le ministère de l'Approvisionnement et des services sur les réparations majeures à l'édifice du Centre.

5) Nomination du représentant du Centre auprès de la Commission de la Bibliothèque Dr Marguerite-Michaud.

6) Installation de l'entrepôt de boisson dans une autre salle.

7) Augmentation de l'utilisation des locaux durant la période précédant la saison des fêtes.

8) Évaluation du plan d'action de développement et de programmation communautaire.

9) Extension du contrat de la facilitatrice en programmation.

10) Augmentation du nombre d'heures par semaine de l'agent d'information.

11) Révision du bulletin d'information interne.

12) Consultation concernant la politique entourant les expositions commerciales d'art et d'artisanat.

13) Mandat du Comité de gestion d'étudier l'entente avec le Groupe scout-guide.

14) Information sur l'assurance du local scout.

Le 16 janvier 1985

Étude de la demande d'assistance financière du Cercle Français.

Le 30 janvier 1985

1) Acceptation de la demande du Petit monde de Franco (secteur préscolaire) pour faire des aménagements et acheter des équipements d'une valeur de 11 800,00$.

2) Adoption du plan d'action de développement communautaire pour janvier-juin 1985.

3) Étude de la demande de la Caisse Populaire pour re-localisation de ses bureaux ailleurs au Centre.

4) Étude de la demande du Cercle Français pour étendre la licence de boisson du Centre au toit-terrasse.

5) Adoption d'une formule pour déterminer le loyer de l'École Sainte-Anne.

6) Étude de la question de remboursement au Conseil scolaire.

7) Étude de l'aménagement d'un entrepôt et d'un vestiaire à l'entrée principale.

8) Adoption du taux de location de la wagonnette utilisée par le Conseil étudiant de l'École Sainte-Anne.

9) Ratification des décisions des comités.

10) Information sur le dossier des nouvelles structures du Centre.

11) Demande auprès du Cabinet du Premier ministre concernant l'accès du personnel du Centre aux postes de la partie I de la Fonction publique.

Le 26 février 1985

1) Suivi auprès du Cabinet du Premier ministre concernant l'accès à la Fonction publique.

2) Information sur les développements entourant les structures administratives du Centre.

3) Démission de Raymond Michaud.

4) Nomination de Nicole Dupéré à titre de trésorière et de la présidente au Comité de gestion.

5) Changement des signataires de la Société.

6) Acceptation de demander l'inclusion du toit-terrasse dans la licence de boisson.

7) Décision d'oublier le montant recevable du Conseil scolaire no 51.

8) Adoption du rapport financier trimestriel.

9) Adoption de l'entente avec le Groupe scout-guide pour les réparations majeures du local scout.

10) Étude du protocole de services avec le Conseil paroissial.

Le 21 mars 1985

1) Information sur l'état des négociations sur les structures administratives du Centre.

2) Lettre au Premier ministre sur le dossier de la structure administrative du Centre.

3) Convocation d'une réunion publique prévue le 28 avril pour discuter de la structure décisionnelle et administrative du Centre.

B - L'UTILISATION DES INSTALLATIONS

On retrouve dans l'édifice du Centre communautaire Sainte-Anne les installations suivantes:

1) L'École Sainte-Anne regroupant les élèves de la 1ère à la 12e année;

2) le Petit monde de Franco rassemblant les enfants de 2 à 5 ans dans les cinq programmes suivants: La maternelle, la pré-maternelle, le coin des bouts d'choux, la garderie et la maternelle d'accueil;

3) la Bibliothèque Dr Marguerite-Michaud desservant la population étudiante et la population d'expression française de la région de Fredericton;

4) le théâtre utilisé comme salle de spectacles culturels, auditorium scolaire, salle de cinéma, salle de convention ou réunion publique et église;

5) le gymnase, y compris deux salles de squash, utilisé de façon générale par l'École Sainte-Anne les jours scolaires et par la communauté adulte les soirées et les fins de semaine;

6) les bureaux administratifs de la Caisse Populaire de Fredericton, la paroisse Sainte-Anne-des-pays-bas et le Cercle Français de Fredericton;

7) des salles de réunion;

8) les terrains extérieurs y compris un terrain de jeux aventure et traditionnel, un terrain de soccer et de balle molle et deux cours de tennis;

9) le local scout situé dans le boisé à l'angle des rues Priestman et Regent.

Il y a eu une stabilisation dans l'utilisation permanente des installations: La salle B-238 utilisée comme petite salle de réunion est devenue l'entrepôt de boisson dans le cadre du service de la licence permanente de boisson.

C - LA PROGRAMMATION

La Société du Centre a mis en vigueur un plan d'action de développement communautaire visant les populations cibles de la région de Fredericton: (1) La population et les organismes francophones (2) les francophiles (3) la population anglophone. De plus, le plan d'action est conforme aux buts généraux du Centre communautaire Sainte-Anne stipulés à la clause 2 de ses règlements généraux:

1) Favoriser l'épanouissement de la langue française dans la région de Fredericton en créant un milieu social pour les personnes d'expression française;

2) promouvoir et assurer le rayonnement culturel de la communauté francophone de la région de Fredericton en y favorisant l'expression acadienne;

3) favoriser l'épanouissement de la vie communautaire des francophones de la région de Fredericton de tout niveau socio-économique.

La Société du Centre a longuement étudié les besoins en programmation de la communauté francophone de la région de Fredericton. En vertu de son mandat établi dans le cadre de la Loi sur le Centre communautaire Sainte-Anne, la Société du Centre s'est impliquée activement dans le domaine du développement communautaire. En effet, la Société a développé un plan d'action et a continué de retenir les services d'une facilitatrice en programmation sur une base contractuelle et ce à la très grande appréciation de la communauté francophone en général.

Le plan d'action de développement communautaire est un instrument entre les mains de la communauté qui lui permet de favoriser la participation des organismes communautaires à la planification, à l'implantation et à l'évaluation de la programmation.

Dans le domaine de la programmation, la Société s'est fixée les objectifs suivants:

1) Faciliter la programmation des organismes existants;

2) faciliter la mise sur pieds d'organismes intéressés à offrir des services communautaires.

Le plan d'action a abordé les secteurs d'activités suivants: Les métiers d'art visuel et artisanat, les sports et les loisirs, les spectacles et les films, l'animation musicale et théâtrale, les activités sociales, l'éducation adulte, l'information et la promotion, l'accueil des nouveaux-venus, le Camp d'été Richelieu, la radio communautaire.

Le spectacle 100 pour 200 s'est avéré un succès qui dépassa tous les espoirs des organisateurs dont une cinquantaine de bénévoles. Cet événement culturel a donné à la communauté le goût d'accueillir d'autres spectacles, plus spécifiquement une série de spectacles. Résultat: Formation d'un comité de spectacles.

On a constaté une augmentation de la fréquence et de la participation aux activités. Les organismes ont eu tendance à se regrouper pour planifier des activités ensemble. Il y a une augmentation significative du nombre d'expositions artistiques et artisanales ainsi qu'une participation sensiblement accrue aux spectacles du Théâtre populaire d'Acadie. Environ 100 personnes par semestre ont suivi les cours du soir du Collège communautaire. La soirée d'accueil des nouveaux-venus au mois d'octobre fut appréciée des 250 participants.

Dans le domaine de l'information, les services d'information du Centre ont favorisé le rayonnement du dynamisme de la communauté via les média écrits et électroniques, locaux et provinciaux, francophones et anglophones. De plus, une affiche regroupant les logos des organismes communautaires encourage la promotion des activités. Dans le plan d'action de janvier à juin 1985, la Société a initié:

(1) Des projets visant la jeunesse dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse;

(2) un projet de tapisserie sur le peuple acadien en collaboration avec le Dr Yvan Crowell et la Société d'histoire de la rivière Saint-Jean.

Grâce à une programmation stimulante, les citoyens francophones de la capitale sont intéressés à participer à leur propre épanouissement social, culturel, religieux, sportif et éducationnel.

D - LES SERVICES

Le Centre communautaire Sainte-Anne offre les services suivants à la communauté francophone de la région de Fredericton:

1) Réservations et préparation des locaux;

2) service de cafétéria scolaire et communautaire;

3) réservation et entretien de la wagonnette Richelieu;

4) service d'information communautaire;

5) assistance financière à la programmation communautaire et parascolaire;

6) service technique lors d'activités culturelles et sociales;

7) service d'accueil auprès des nouveaux-venus;

8) surveillance les soirs et les fins de semaine;

9) création d'emplois étudiants: Concierges, appariteurs, machinistes, préposés au son et à l'éclairage, hôtes/hôtesses, guichet, vestiaire, projectionnistes, projets d'été;

10) collection permanente d'oeuvres d'art;

11) service de casiers postaux aux organismes bénévoles francophones;

12) triage et distribution du courrier auprès des locataires et des organismes communautaires francophones.

E - LES AMÉNAGEMENTS ET LES ACHATS D'ÉQUIPEMENT

Afin de répondre aux besoins de la communauté et de maintenir le bon état de l'édifice, la Société a autorisé les aménagements et les achats d'équipement suivants:

1) Achat d'une photocopieuse (Bibliothèque Dr Marguerite-Michaud).

2) Aménagements et équipement pour le secteur parascolaire (Le Petit monde de Franco).

3) Achat et installation du logiciel pour la comptabilité automatisée.

4) Peinturage du gymnase.

F - L'ADMINISTRATION

Suite au Rapport préliminaire du Comité d'étude sur les centres scolaires-communautaires, la Société du Centre avait entrepris une étude approfondie de la structure décisionnelle de la Société. La Société du Centre a participé aux discussions sur cette question avec les représentants du Cercle Français et du Conseil scolaire no 51. Devant l'impasse des pourparlers entre les trois parties, la Société du Centre a convoqué une réunion publique à la fin du mois d'avril 1985 afin:

1) D'informer la communauté francophone du cheminement des trois organismes susmentionnés sur l'avenir du Centre quant à sa structure décisionnelle et administrative;

2) de consulter la communauté quant à la meilleure façon de lui offrir les services existants ou éventuels;

3) de demander à la communauté ce qu'elle veut que la Société du Centre recommande au Premier ministre.

La Société du Centre et le ministre de l'Éducation ont signé une entente établissant une formule déterminant de façon systématique le loyer de l'École Sainte-Anne. Cette entente permet de clarifier le statut décisionnel du ministère, du Conseil scolaire no 51 et de la Société du Centre. De plus, elle simplifiait de beaucoup le processus budgétaire et la comptabilité de la Société. La Société du Centre est redevable au regretté Arthur Parks d'avoir facilité la résolution de ce dossier.

Suite à l'étude d'une firme d'expert-conseil, la Société du Centre a adopté toutes les recommandations, y compris la réduction d'un poste cadre et une nouvelle répartition des responsabilités du personnel, afin d'en accroître sa productivité. La Société a aussi accepté une autre recommandation de la même firme d'automatiser la comptabilité de la Société toujours avec le souci d'améliorer son efficacité.

Suite à la demande d'application de la Société, la Commission des licences et permis d'alcool a autorisé le Centre d'offrir un service de boisson dans le cadre d'une licence permanente d'établissement spécial-installations culturelles.

Enfin, la Société du Centre a conclu des ententes protocolaires avec les organismes suivants pour assurer l'intégrité physique de l'édifice et améliorer la programmation communautaire:

1) Le ministère de l'Approvisionnement et des services (aménagements majeurs);

2) le ministère des Collèges communautaires-campus de Dieppe (cours du soir pour adultes);

3) le Groupe scout-guide (aménagement du local scout).

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE

ETATS FINANCIERS

LE 31 MARS 1985

RAPPORT DU VERIFICATEUR

Le conseil d'administration
Le Centre communautaire Sainte-Anne
Fredericton (N.-B.)

J'ai vérifié le bilan du Centre communautaire Sainte-Anne au 31 mars 1985 ainsi que l'état des recettes et dépenses et l'état du surplus pour l'année terminée à cette date. Ma vérification a eté effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la société au 31 mars 1985 ainsi que les résultats de son fonctionnement pour l'année terminée à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 1 des états financiers, appliquées de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Le vérificateur général,

J. S. Astle, f.c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 19 juin 1985

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
BILAN
AU 31 MARS 1985

	1985	1984
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et dépôts à terme	182 438 $	79 218 $
Débiteurs - commerce	5 361	55 158
- bar	207	—
Frais payés d'avance	9 625	9 474
Stock - bar	2 275	—
	199 906 $	143 850 $
PASSIF ET SURPLUS		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer - commerce	47 529 $	13 032 $
- bar	327	—
	47 856	13 032
Surplus	152 050	130 818
	199 906 $	143 850 $

Approuvé par le conseil d'administration

.....Pierre Dumas....., président

.....Nicole Dupéré....., membre

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
ETAT DES RECETTES ET DEPENSES
POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1985

	1985	1984
Recettes		
Subvention - Province du Nouveau-Brunswick	368 100 $	181 300 $
- Gouvernement fédéral	—	54 663
Loyer - District scolaire 51 (note 1(d))	248 102	294 519
Recouvrements - Centre de formation linguistique	—	54 165
Location de locaux	25 243	29 960
Intérêts sur dépôts bancaires	6 713	8 571
Bar	9 200	—
Activités sociales	6 624	—
Autres	9 154	40 296
	673 136	663 474
Dépenses ordinaires		
Traitements et avantages sociaux	233 806	255 168
Autres services (annexe A)	309 532	270 149
Matériel et fournitures (annexe B)	44 351	48 999
Contributions	18 968	8 871
	606 657	583 187
Dépenses en capital		
Edifice et terrain	-	4 430
Equipement et mobilier (annexe C)	45 247	42 919
	45 247	47 349
Total des dépenses	651 904	630 536
Surplus de l'année	21 232 $	32 938 $

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
ETAT DU SURPLUS
POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1985

	1985	1984
Solde au début	130 818 $	97 880 $
Surplus de l'année	21 232	32 938
Solde à la fin	152 050 $	130 818 $

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 31 MARS 1985

1. Sommaire des conventions comptables importantes

a) Mode de comptabilité

Les opérations financières de la société sont inscrites conformément à la comptabilité d'exercice, selon laquelle les recettes et dépenses sont affectées à l'année où ils ont été gagnées ou engagées, quelle que soit la date du transfert des fonds relatifs à ces opérations. En accord avec cette méthode comptable, les contributions reçues de la province sont affectées à l'année à laquelle elles s'appliquent.

b) Matériel, fournitures et dépenses en capital

Selon les conventions comptables de la société, les achats sont inscrits comme dépenses durant l'année où les achats sont effectués. Pour fin d'information, un sommaire des dépenses en capital effectuées par la société depuis le début de son fonctionnement est présenté à la note 2.

c) Dépenses assumées par la province du Nouveau-Brunswick

Les coûts de la construction de l'édifice utilisé par la société ainsi que certaines réparations et améliorations effectuées ont été payés par le ministère de l'Approvisionnement et des Services. Les montants en question ne sont pas inscrits dans les états financiers de la société.

d) Modifications de la présentation des financiers

Commençant avec l'année 1984-85, le district scolaire 51 soumet, à la société, un taux mensuel prédéterminé pour le loyer de l'école Sainte-Anne , tandis que dans les années précédentes un pourcentage spécifique était appliqué contre les coûts partageables. Ce changement entraîne l'élimination des coûts partageables et non partageables qui étaient divulgués dans les états financiers des années précédentes.

2. Sommaire des dépenses en capital

Le tableau suivant présente les dépenses en capital engagées par la société depuis le début de son fonctionnement en 1977.

	Solde au 31 mars 1984	Achats de la période	Solde au 31 mars 1985
Edifice et terrain	164 222 $	—— $	164 222 $
Equipement et mobilier	313 327	45 247	358 574
Autres	12 632	——	12 632
	490 181 $	45 247 $	535 428 $

3. Ajustement - débiteur

Le conseil d'administration ayant décidé d'annuler le compte débiteur du district scolaire 51 en 1984, il s'en est suivi une hausse de dépense de 7 943 $ en 1985.

4. Chiffres correspondants de l'année précédente

Les chiffres correspondants de 1984 ont été reclassés au besoin pour se conformer à la présentation de 1985.

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINTE-ANNE
ANNEXE A L'ETAT DES RECETTES ET DEPENSES
POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 MARS 1985

	1985	1984
Annexe A - Autres services		
Ajustement - débiteur (note 3)	7 943 $	—— $
Electricité	119 547	106 992
Nettoyage	95 132	97 688
Eaux et égouts	4 455	4 769
Enlèvement de la neige	4 050	2 919
Contrats de service et d'inspection	6 767	6 736
Ramassage des déchets	1 208	1 200
Téléphone	7 194	6 259
Réparation de l'édifice	23 137	9 284
Location	7 267	7 211
Réparation de l'équipement	3 203	909
Photocopies	906	443
Divertissement	1 552	508
Concessionnaire	1 163	2 207
Publicité	1 596	1 476
Communications internes	281	393
Frais de voyage	2 269	1 243
Timbres	818	654
Sécurité	1 308	2 056
Réparation et entretien du stationnement	200	785
Droits d'inscription	340	401
Services d'extermination	294	336
Services professionnels	6 125	744
Imprimerie	186	4 265
Autres	1 842	9 494
Assurance	1 446	702
Réparation de véhicules à moteur	1 126	475
Dépenses de bar	8 177	——
	309 532 $	270 149 $
Annexe B - Matériel et fournitures		
Produits agricoles et horticoles	191 $	487 $
Fournitures sanitaires	3 801	4 254
Outils et accessoires	582	284
Fournitures de bureau	5 251	5 409
Matériaux et fournitures structuraux	18 595	19 610
Sel et sable	381	3 566
Abonnements et livres	325	194
Matériel et fournitures de nettoyage	728	——
Autres	4 318	6 233
Fournitures de théâtre	5 997	6 115
Gaz, mazout et graisse	2 922	2 157
Autres - véhicules à moteur	1 260	690
	44 351 $	48 999 $
Annexe C - Equipment et mobilier		
Théâtre	13 680 $	14 042 $
Bibliothèque	8 969	5 674
Cafétéria	4 233	——
Gymnase	——	75
Oeuvres d'art	2 112	4 761
Autres	16 253	18 367
	45 247 $	42 919 $